

Image not found or type unknown



Accueil ses parents en france

Par **boulaghzalate_old**, le **11/12/2007 à 23:00**

Bonjour,rnrnJ'ai pris connaissance de ce forum ce soir et je me permets de vous poser ma question sur le droit d'accueil des parents en france.rnrnJe suis marocaine de nationalité française et je voudrais savoirrnrn- Si j'ai le droit d'accueil ma mère en France ?rn- Quelles sont les conditions d'accueil ?rn- A qui dois-je m'adresser et où dois-je aller pour demander les documents nécessaires pour l'accueil ?rnrnSachant que j'ai travaillé depuis Février 2006 jusqu'au Juin 2007 rnJ'ai touché les ASSEDIC de juillet 2007 à Novembre 2007rnDepuis 03/12/2007 j'ai signé un autre CDD (je connais pas la date de fin)rnJe touche à chaque fois le SMIC.rnrnJ'ai un appartement F4 où je vis avec mon mari sans enfants à charge avec possibilité de recevoir au moins trois personnes en plus chez moi.rnrnMerci pour otre rapide réponse.rnmeilleures salutations.